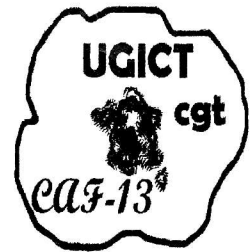




Tel: 04 91 63 31 70
Site internet: www.cgtaf13.fr

DERNIERES INFOS NATIONALES !!



Une réunion interfédérale s'est déroulée le 5/01/2010 , à l'initiative de la CGT , toutes les fédérations étaient présentes .

A l'unanimité , les décisions suivantes ont été adoptées :

Le 12/01/2010 , date de la prochaine RPN sur les salaires , une déclaration commune sera lue par l'Interfédérale et à la sortie de cette RPN, l'interfédérale tiendra une conférence de presse au siège de l'UCANSS pour dénoncer :

- nos bas salaires
- Le manque d'effectifs
- Et nos mauvaises conditions de travail.

Par ailleurs, une réunion du COMEX (dont notre Directeur est le représentant des CAF) aura lieu le 15 janvier 2010 .

L'interfédérale rencontrera le ministre de tutelle le 28 janvier 2010 et il est d'ores et déjà prévu une journée d'action à cette date à l'appel de toutes les organisations syndicales pour soutenir cette démarche.

Toutes les fédérations invitent l'ensemble des syndicats de nos organismes à déposer des préavis de grève reconductibles pour les mois à venir en n'excluant pas des actions spécifiques branche par branche.

Seule la mobilisation des personnels dans des actions d'envergure et unitaires pourront permettre l'obtention de nos revendications.

DERNIERES INFOS LOCALES !!

Notre organisation syndicale a rencontré le DG le 5 janvier 2010 au sujet de la note rectificative (NS 269/2009) sur les mesures 2009 parue la veille de Noël .

Pour notre organisation syndicale , le compte n'y est toujours pas !!

Il manque 3 mesures de niveau 4 pour les fins de carrière . Selon le DG qui a reconnu cet écart et malgré les relances de la Direction pour ces agents de plus de 58 ans toujours Niv 3 !! ces derniers n'auraient pas fait l'objet de propositions de la part de leur encadrement !!

et 5 mesures de 8 points de compétence récupérés sur les niveaux 4 attribués sur cette note rectificative .

De plus, en ce qui concerne l'attribution du niveau 4 pour les SMS, les critères figurant sur la note de cadrage relative aux mesures 2009 et signée par le Directeur n'ont pas été respectés.

Sur l'ensemble de ces mesures , le Directeur, nous rétorque que pour lui, l'année 2009 est terminée , (quelle perspicacité !!) et que ces mesures seront reportées sur les mesures 2010 . Bref, malgré un volume de mesures pour 2009 nettement inférieur à 2008, notre DG se permet une nouvelle fois de faire des économies sur le dos du Personnel .

Du ridicule à l'indécent !

Il a fallu attendre le 15 /12/2009 pour que l'UCANSS tienne une RPN sur les salaires. Pour quel résultat !

**0,5% D'AUGMENTATION DE LA VALEUR DU POINT
AU 1^{ER} JUILLET 2010 !**

Voici la proposition, non négociable, faite par le COMEX aux Fédérations Syndicales. Est-il besoin de rappeler que la dernière augmentation de salaire remontera à 18 mois ! Toutes les fédérations ont condamné ce simulacre de négociation, doublé d'un mépris envers les personnels de l'institution. 0,5% d'augmentation de la valeur du point, c'est porter le point à 7,1859 €, soit une augmentation de 0,03575€ !!!

Quelques exemples :

Pour un niveau 2, à l'embauche, cela correspond à une augmentation mensuelle brute de 6,97 euros

Pour un niveau 3 à l'embauche = 7,32€

Pour un niveau 3 au plafond d'ancienneté et 14 points = 9,61€

Pour un niveau 4 avec 30 points d'ancienneté et 14 points = 9,79€

Pour un niveau 5b avec 50 points d'ancienneté et 12 points = 12,04€ ...

- ⇒ ... maintenant tous à vos calculettes pour chiffrer les miettes consenties par l'UCANSS
- ⇒ et pourquoi ne pas prendre un rendez-vous à la CAF pour constituer un dossier RSA...

Misère

Misère

Misère

Pour la CGT, cette proposition est scandaleuse, d'autant que les excédents 2008 s'élèvent à 124,6 millions d'euros. Seule la lutte des salariés permettra d'obtenir d'autres résultats.

D'ores et déjà la CGT invite les autres fédérations syndicales à une réunion pour appeler les personnels à l'action dès début janvier 2010.

(Pour information : revalorisation du SMIC de 0,5% au 1^{er} janvier 2010).

